

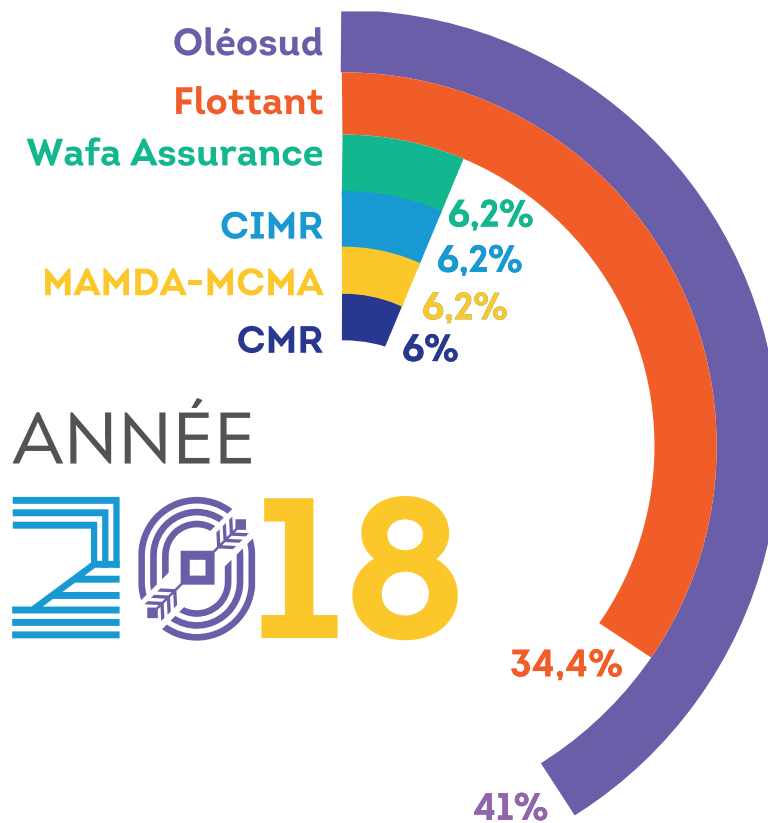


Cultivons notre authenticité



CHIFFRES CLÈS

CAPITAL SOCIAL



INDICATEURS FINANCIERS

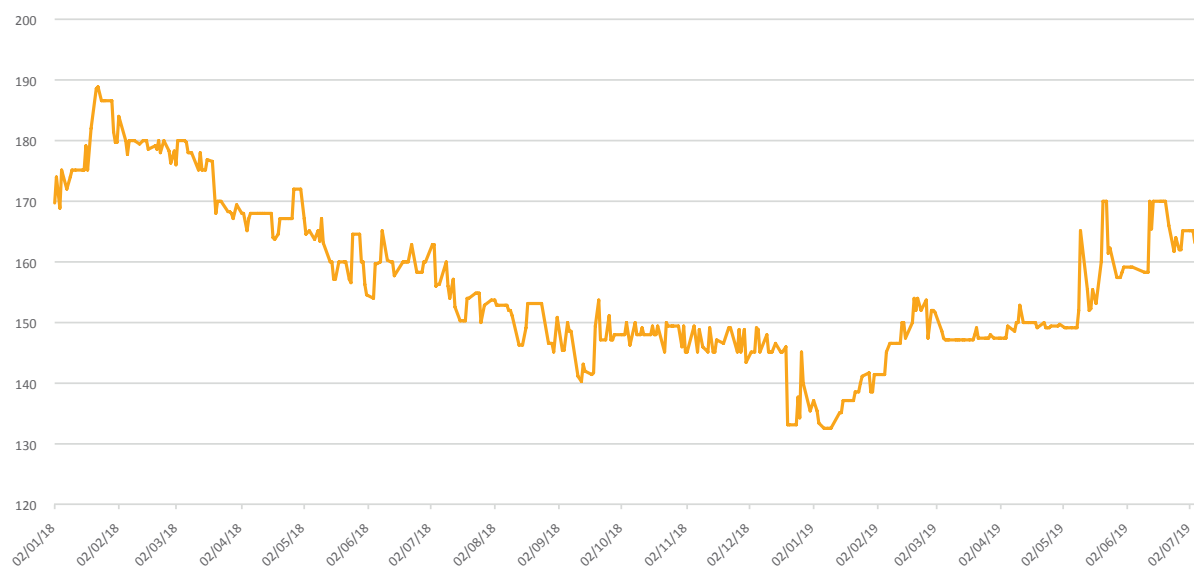
En MDH	2017	2018
Chiffre d'affaires	4 517	4 163
Résultat d'exploitation	291	279
Résultat courant	285	268
Résultat avant impôts	267	198
Résultat net	178	118
Situation nette	1 602	1 594



RATIOS BOURSIERS

	2016	2017	2018
Bénéfice par action	6,2	6,4	4,3
Dividende	5,0	5,0	3,5
PER=prix / bénéfice par action	21,7	27,1	31,7
P/B=prix / situation nette par action	2,4	3,0	2,3
Rendement du dividende	4%	3%	3%
Cours de l'action en fin d'exercice	135	175	136
Plus haut	140	175	189
Plus bas	114	134	133

ÉVOLUTION DU COURS LESIEUR CRISTAL EN BOURSE



COMPTES SOCIAUX

ACTIF

Exercice du 01-01-2018 au 31-12-2018				
ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS [A]	15 828 616,95	6 979 734,64	8 848 882,31	15 534 057,38
. Frais préliminaires				
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	15 828 616,95	6 979 734,64	8 848 882,31	15 534 057,38
. Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES [B]	123 277 165,56	58 540 548,67	64 736 616,89	65 372 818,97
. Immobilisations en Recherche et Dev.				
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	81 910 407,18	36 638 068,29	45 272 338,89	45 908 540,97
. Fonds commercial	41 366 758,38	21 902 480,38	19 464 278,00	19 464 278,00
. Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES [C]	2 030 400 207,76	1 571 716 450,02	458 683 757,74	451 995 774,49
. Terrains	64 771 013,48		64 771 013,48	64 771 013,48
. Constructions	255 450 642,59	177 230 770,06	78 219 872,53	76 781 149,18
. Installations techniques, matériel et outillage	1 475 075 773,50	1 210 284 865,36	264 790 908,14	269 695 244,25
. Matériel de transport	92 089 699,09	91 826 886,08	262 813,01	470 662,96
. Mobilier, Mat. de bureau, Aménagement divers	96 398 562,01	92 373 928,52	4 024 633,49	3 057 341,59
. Autres immobilisations corporelles				
. Immobilisations corporelles en cours	46 614 517,09		46 614 517,09	37 220 363,03
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES [D]	501 095 026,94	103 250 803,97	397 844 222,97	403 086 765,85
. Prêts immobilisés	7 391 039,15		7 391 039,15	7 317 746,84
. Autres créances financières	2 729 965,02		2 729 965,02	2 730 624,30
. Titres de participation	490 974 022,77	103 250 803,97	387 723 218,80	393 038 394,71
. Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION ACTIF [E]				
. Diminution des créances immobilisées				
. Augmentation des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	2 670 601 017,21	1 740 487 537,30	930 113 479,91	935 989 416,69
STOCKS [F]	762 971 193,48	31 176 684,35	731 794 509,13	810 209 684,16
. Marchandises	22 776 366,47	1 480 348,11	21 296 018,36	13 519 007,72
. Matières et fournitures consommables	572 685 930,67	17 579 611,24	555 106 319,43	589 304 211,95
. Produits en cours				
. Produits intermédiaires et produits résiduels				
. Produits finis	167 508 896,34	12 116 725,00	155 392 171,34	207 386 464,49
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT [G]	1 292 546 468,30	150 803 274,61	1 141 743 193,69	1 047 329 923,52
. Fournis. débiteurs, avances et acomptes	13 320 910,88		13 320 910,88	6 596 590,41
. Clients et comptes rattachés	873 460 069,64	121 514 802,71	751 945 266,93	623 947 246,46
. Personnel	17 836 325,52	2 978 242,92	14 858 082,60	9 552 587,61
. Etat	159 315 672,25		159 315 672,25	249 182 595,65
. Comptes d'associés	186 256 111,04	26 268 008,51	159 988 102,53	137 010 646,45
. Autres débiteurs	23 891 717,71	42 220,47	23 849 497,24	17 465 641,07
. Comptes de régularisation- Actif	18 465 661,26		18 465 661,26	3 574 615,87
TITRES VALEURS DE PLACEMENT [H]	306 831 772,31		306 831 772,31	151 354 283,85
ECARTS DE CONVERSION (ELEMENTS CIRCULANTS) [I]	196 830,44		196 830,44	
TOTAL II (F+G+H+I)	2 362 546 264,53	181 979 958,96	2 180 566 305,57	2 008 893 891,53
TRESORERIE-ACTIF	96 546 120,86		96 546 120,86	96 763 011,00
. Chèques et valeurs à encaisser	21 444 774,74		21 444 774,74	62 131 607,68
. Banques, T.G et C.C.P	70 296 763,43		70 296 763,43	22 514 707,77
. Caisse, Régie d'avances et accreditifs	4 804 582,69		4 804 582,69	12 116 695,55
TOTAL III	96 546 120,86		96 546 120,86	96 763 011,00
TOTAL GENERAL I+II+III	5 129 693 402,60	1 922 467 496,26	3 207 225 906,34	3 041 646 319,22



PASSIF

Exercice du 01-01-2018 au 31-12-2018

PASSIF		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES	1 484 316 852,10	1 504 451 738,64
	. Capital social ou personnel (1)	276 315 100,00	276 315 100,00
	. Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Capital appelé	276 315 100,00	276 315 100,00
	Dont versé	276 315 100,00	276 315 100,00
	. Prime d'émission, de fusion, d'apport		
	. Ecart de réévaluation		
	. Réserve légale	27 631 510,00	27 631 510,00
	. Autres réserves	855 643 150,21	855 643 150,21
	. Report à nouveau (2)	206 704 428,43	166 722 954,23
	. Résultat en instance d'affectation		
	. Résultat net de l'exercice (2)	118 022 663,46	178 139 024,20
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	1 484 316 852,10	1 504 451 738,64
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)	118 079 031,03	113 521 366,24
	. Subvention d'investissement		
	. Provisions réglementées	118 079 031,03	113 521 366,24
	DETTES DE FINANCEMENT (C)		
	. Emprunts obligataires		
	. Autres dettes de financement		
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	19 872 944,55	39 161 434,08
. Provisions pour risques	19 872 944,55	39 161 434,08	
. Provisions pour charges			
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)			
. Augmentation des créances immobilisées			
. Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 622 268 827,68	1 657 134 538,96	
PASSIF CIRCULANT	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	1 476 936 246,61	1 292 011 266,36
	. Fournisseurs et comptes rattachés	1 276 395 790,29	1 113 209 047,95
	. Clients créditeurs, avances et acomptes	4 631 722,63	1 043 706,69
	. Personnel	33 060 681,20	28 649 360,04
	. Organismes sociaux	13 152 035,94	11 985 374,92
	. Etat	19 530 385,17	16 761 477,41
	. Comptes d'associés	101 064 782,43	96 770 365,28
	. Autres créanciers	27 706 390,33	22 565 145,33
	. Comptes de régularisation passif	1 394 458,62	1 026 788,74
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	22 956 545,48	25 625 168,54
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (ÉLÉMENTS CIRCULANTS) (H)	136 598,57		
TOTAL II (F+G+H)	1 500 029 390,66	1 317 636 434,90	
TRESO	TRÉSORERIE PASSIF	84 927 688,00	66 875 345,36
	. Crédit d'escompte		
	. Crédits de trésorerie		
	. Banques (Soldes créditeurs)	84 927 688,00	66 875 345,36
TOTAL III	84 927 688,00	66 875 345,36	
TOTAL GENERAL I+II+III	3 207 225 906,34	3 041 646 319,22	



COMPTES SOCIAUX

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

Exercice du 01-01-2018 au 31-12-2018

	DESIGNATION	OPERATIONS			TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
		PROPRES À L'EXERCICE 1	CONCERNANT LES EX PRÉCÉDENTS 2	TOTALS DE L'EXERCICE 3 = 2 + 1	
EXPLOITATION	I. PRODUITS D'EXPLOITATION	4 181 243 024,59		4 181 243 024,59	4 505 872 022,44
	. Ventes de marchandises (en l'état)	161 789 210,65		161 789 210,65	145 382 638,22
	. Ventes de biens et services produits	4 001 320 030,74		4 001 320 030,74	4 371 844 282,93
	. CHIFFRES D'AFFAIRES	4 163 109 241,39		4 163 109 241,39	4 517 226 921,15
	. Variation de stocks de produits ⁽¹⁾	-39 877 568,15		-39 877 568,15	-22 168 031,89
	. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
	. Subventions d'exploitation	14 779 256,52		14 779 256,52	3 677 783,49
	. Autres produits d'exploitation	28 768 682,16		28 768 682,16	826 644,62
	. Reprises d'exploitation : transferts de charges	14 463 412,67		14 463 412,67	6 308 705,07
	TOTAL I	4 181 243 024,59		4 181 243 024,59	4 505 872 022,44
	II. CHARGES D'EXPLOITATION	3 902 283 138,11	130 198,35	3 902 413 336,46	4 215 052 529,33
	. Achats revendus ⁽²⁾ de marchandises	120 594 556,11		120 594 556,11	159 231 166,79
	. Achats consommés ⁽²⁾ de matières et fournitures	3 141 660 734,13		3 141 660 734,13	3 419 311 017,52
	. Autres charges externes	313 765 195,21	44 691,35	313 809 886,56	322 805 058,02
. Impôts et taxes	9 737 589,26	85 507,00	9 823 096,26	9 725 814,83	
. Charges de personnel	220 871 694,21		220 871 694,21	221 909 907,11	
. Autres charges d'exploitation	2 519 051,89		2 519 051,89	1 910 301,61	
. Dotations d'exploitation	93 134 317,30		93 134 317,30	80 159 263,45	
TOTAL II	3 902 283 138,11	130 198,35	3 902 413 336,46	4 215 052 529,33	
III. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	278 959 886,48	-130 198,35	278 829 688,13	290 819 493,11	
FINANCIER	IV. PRODUITS FINANCIERS	13 591 960,19		13 591 960,19	17 109 123,49
	. Produits des titres de partic. Et autres titres immobilisés	470 727,51		470 727,51	543 065,44
	. Gains de change	2 651 666,37		2 651 666,37	1 842 040,37
	. Intérêts et autres produits financiers	9 014 999,85		9 014 999,85	14 724 017,68
	. Reprises financières : Transferts de charges	1 454 566,46		1 454 566,46	
	TOTAL III	13 591 960,19		13 591 960,19	17 109 123,49
	V. CHARGES FINANCIÈRES	24 207 380,69		24 207 380,69	23 255 594,55
	. Charges d'intérêts	9 295 111,05		9 295 111,05	5 983 610,05
	. Pertes de change	3 091 939,53		3 091 939,53	1 822 463,00
	. Autres charges financières	3 508 410,42		3 508 410,42	4 086 200,47
. Dotations financières	8 311 919,69		8 311 919,69	11 363 321,03	
TOTAL IV	24 207 380,69		24 207 380,69	23 255 594,55	
VI. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-10 615 420,50		-10 615 420,50	-6 146 471,06	
VII. RESULTAT COURANT (III+VI)	268 344 465,98	-130 198,35	268 214 267,63	284 673 022,05	
VIII. RESULTAT COURANT (VII+VI)	268 344 465,98	-130 198,35	268 214 267,63	284 673 022,05	
NON COURANT	VIII. PRODUITS NON COURANTS	65 103 637,88	45 744,83	65 149 382,71	19 156 486,22
	. Produits des cessions d'immobilisations	14 769 114,00		14 769 114,00	1 000 000,00
	. Subventions d'équilibre				
	. Reprises sur subventions d'investissement				
	. Autres produits non courants	1 246 784,22	45 744,83	1 292 529,05	1 887 860,75
	. Reprises non courantes ; transferts de charges	49 087 739,66		49 087 739,66	16 268 625,47
	TOTAL V	65 103 637,88	45 744,83	65 149 382,71	19 156 486,22
	IX. CHARGES NON COURANTES	135 177 902,88		135 177 902,88	37 289 898,07
	. Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	10 000,00		10 000,00	
	. Subventions accordées				
. Autres charges non courantes	101 919 782,91		101 919 782,91	7 263 027,12	
. Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	33 248 119,97		33 248 119,97	30 026 870,95	
TOTAL VI	135 177 902,88		135 177 902,88	37 289 898,07	
X. RESULTAT NON COURANT (V-VI)	-70 074 265,00	45 744,83	-70 028 520,17	-18 133 411,85	
XI. RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	198 270 200,98	-84 453,52	198 185 747,46	266 539 610,20	
XII. IMPOTS SUR LES BENEFICES	80 163 084,00		80 163 084,00	88 400 586,00	
XIII. RESULTAT NET (XI-XII)	118 107 116,98	-84 453,52	118 022 663,46	178 139 024,20	
XIV. TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)	4 259 938 622,66	45 744,83	4 259 984 367,49	4 542 137 632,15	
XV. TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)	4 141 831 505,68	130 198,35	4 141 961 704,03	4 363 998 607,95	
XVI. RESULTAT NET (TOTAL DES PRODUITS-TOTAL DES CHARGES)	118 107 116,98	-84 453,52	118 022 663,46	178 139 024,20	

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Exercice du 01-01-2018 au 31-12-2018

RAISON SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE	SECTEUR D'ACTIVITÉ 1	CAPITAL SOCIAL 2	PARTICIPATION AU CAPITAL EN % 3	PRIX D'ACQUISITION GLOBAL 4	VALEUR NETTE COMPTABLE 5	EXTRAIT DES DERNIERS ÉTATS DE SYNTHÈSE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE			PRODUITS INSCRITS AU C.P.C DE L'EXERCICE 9
						DATE DE CLÔTURE 6	SITUATION NETTE 7	RÉSULTAT NET 8	
OLIVCO	OLEOCULTURE	100 000,00	100,00	5 000 000,00	5 000 000,00	31/12/2018	-7 095 251,87	-6 846 327,42	1 327 677,59
LC INC	OLEOCULTURE	9 929 000,00	100,00	9 929 000,00	3 169 257,63	31/12/2018			114 737,91
INDUSALIM	AGROALIMENTAIRE	10 000 000,00	100,00	175 000 000,00	175 000 000,00	31/12/2018	18 954 931,90	11 418 654,40	2 464 399,93
O LEOR	OLEAGINEUX	20 250 000,00	100,00	90 000 000,00	34 164 025,25	31/12/2018	39 267 661,68	1 167 339,74	
COMAHA	OLEAGINEUX	21 000,00	49,05	9 984,00		31/12/2018			
SIKAF	OLEAGINEUX	300 000,00	99,90	499 624,43		30/09/2018	-3 481 931,96	-183 848,98	171 082,10
H.G.M.O	OLEAGINEUX	1 500 000,00	99,96	4 874 940,92	1 171 921,06	31/12/2018	1 172 390,02	32 361,55	
COSTOMA	OLEAGINEUX	5 400,00		1 082,00	1 082,00	31/12/2018			
SOPROTA	PROVENDIERS	5 000 000,00	73,61	3 926 778,98		31/12/2018	-21 730 982,62	-973 098,42	955 085,42
CICAVET	PROVENDIERS	10 000,00		500,00	500,00	31/12/2018			
SHOM	SAVONNERIE	100 000,00	99,70	9 310 687,78	9 310 687,78	31/12/2018	10 491 738,03	344 318,72	
POSAMA	PRODUITS MER	400 000,00	99,63	912 191,38	912 191,38	31/12/2018			
HAY EL HABAIB	IMMOBILIER	100 000,00	100,00	46 083 755,04	46 083 755,04	31/12/2018	53 842 250,26	1 145 714,04	
CITE MNE SIDI OTHMANE	IMMOBILIER	1 097 660,00	0,24	2 630,00	2 630,00	31/12/2018			
CITE I DES JEUNES	IMMOBILIER	739 200,00	0,34	2 500,00	2 500,00	31/12/2018			
CITE II DES JEUNES	IMMOBILIER	1 458 000,00	0,69	14 500,00	14 500,00	31/12/2018			
CITE III DES JEUNES	IMMOBILIER	1 598 000,00		4 505,00	4 505,00	31/12/2018			
SOCICA	IMMOBILIER	956 760,00	2,25	13 605,00	13 605,00	31/12/2018			
SCIYAM	IMMOBILIER	10 000,00	50,00	5 000,00		31/12/2018	-375 516,76	-26 731,87	8 698,85
DAMA	IMMOBILIER	4 000,00	98,75	217 250,00	217 250,00	31/12/2018			
CELACO	DISTRIBUTION	3 000 000,00	23,99	719 700,00		31/12/2018			
ASTRAMAROC	DIVERS	400 000,00	99,93	566 923,30		31/12/2018	-797 908,58	-101 459,88	33 494,09
FIREAL (C et F.)	DIVERS	4 000 000,00	99,96	19 420 445,71	19 420 445,71	31/12/2018	25 392 838,81	879 886,10	
SOTRANI	DIVERS	250 000,00	2,51	6 280,00	3 140,00	31/12/2018			
H.S.M	DIVERS	2 760 000,00		359,10	359,10	31/12/2018			
S.G.A	DIVERS			100,00	100,00	31/12/2018			
LA RAFFINERIE AFRICAINE	OLEAGINEUX	24 270 350,00	34,00	17 163 234,01	17 163 234,01	31/12/2018			
CRISTAL TUNISIE	OLEAGINEUX	58 794 727,90	47,48	42 922 347,04	11 701 430,75	31/12/2018			
STE D EXPLOITATION OLIVE	OLEOCULTURE	32 000 000,00	100,00	31 999 700,00	31 999 700,00	31/12/2018	32 243 275,54	4 431 437,50	1 818 805,97
LES DOMAINES JAWHARA	OLEOCULTURE	32 000 000,00	100,00	32 000 000,00	32 000 000,00	31/12/2018	-5 981 079,47	-12 665 249,15	1 961 163,99
DISTRA	DIVERS	127 936 000,00		1,00	1,00	31/12/2018			
GIOM	GIE - OLEAGINEUX	300 000,00	66,67	200 000,00	200 000,00	31/12/2018	1 091 258,01	-1 828 578,62	
LESIEUR CRISTAL COTE D'IVOIRE	INDUSTRIEL	166 398,08	100,00	166 398,08	166 398,08	31/12/2018			
TOTAL		339 456 495,98		490 974 022,77	387 723 218,79		142 993 672,99	-3 205 582,29	8 855 145,85



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20050 Casablanca - Maroc

Aux actionnaires
LESIEUR CRISTAL S.A.
Casablanca



47, rue Allal Ben Abdellah
Casablanca - Maroc

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} AU 31 DECEMBRE 2018

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société LESIEUR CRISTAL S.A. comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1.602.395.883,13 dont un bénéfice net de MAD 118.022.663,46

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation d'états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluation du risque, l'auditeur prend en compte contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société LESIEUR CRISTAL S.A. au 31 décembre 2018, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance et de la sincérité des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 21 mars 2019

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOUAR
Associé



RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1 Convention de mise à disposition de personnel conclue avec la société INDUSALIM

Personne concernée

INDUSALIM, filiale de LESIEUR CRISTAL S.A.

Nature et objet de la convention

Cette convention a pour objet la refacturation de la mise à disposition de personnel pour le compte de LESIEUR CRISTAL S.A.

Conditions et modalités de rémunération

- Cette convention prévoit la rémunération de la mise à disposition du personnel en fonction des charges réelles engagées par INDUSALIM en faveur de la société LESIEUR CRISTAL S.A.
- Au cours de l'exercice 2018, la société LESIEUR CRISTAL S.A. a enregistré une charge de KMAD 457 au titre de cette convention.
- Le solde des rémunérations dû par LESIEUR CRISTAL S.A. à INDUSALIM au 31 décembre 2018 s'élève à KMAD 466.
- Au titre de cette convention, LESIEUR CRISTAL S.A. a décaissé, au cours de l'exercice 2018, un montant de KMAD 82.

1.2 Convention de mise à disposition de matériel de transport avec la société INDUSALIM

Personne concernée

INDUSALIM, filiale LESIEUR CRISTAL S.A.

Nature et objet de la convention

Cette convention a pour objet la refacturation de la mise de matériel de transport pour le compte de LESIEUR CRISTAL S.A.

Conditions et modalités de rémunération

- Cette convention prévoit la rémunération de la mise à disposition du matériel de transport en fonction des charges réelles engagées par INDUSALIM en faveur de la société LESIEUR CRISTAL S.A.
- Au cours de l'exercice 2018, la société LESIEUR CRISTAL S.A. a enregistré une charge de KMAD 86 au titre de cette convention.
- Le solde de la dette vis-à-vis de la société INDUSALIM dans les comptes de LESIEUR CRISTAL S.A. s'élève à KMAD 86 au 31 décembre 2018.
- Aucun montant n'a été décaissé par LESIEUR CRISTAL S.A. au titre de cette convention au cours de l'exercice 2018.

1.3 Convention d'avance sur le compte courant avec la société LESIEUR CRISTAL COTE D'IVOIRE

Personne concernée

LESIEUR CRISTAL côte d'ivoire, filiale de la société LESIEUR CRISTAL S.A.

Nature et objet de la convention

Au titre de cette convention, LESIEUR CRISTAL S.A. octroie des avances en comptes courant d'associés à sa filiale LESIEUR CRISTAL COTE D'IVOIRE.

Conditions et modalités de rémunération

- ces avances sont rémunérées au taux de 4,5%
- le montant des produits comptabilisés au titre de l'exercice 2018 s'élève à KMAD 27.
- Le solde des avances en compte courant d'associé débiteur au 31 Décembre 2018 s'élève à KMAD 780.
- Au titre de cette convention, LESIEUR CRISTAL S.A. a décaissé un montant de KMAD 780 au 31 Décembre 2018.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Convention de mise à disposition de moyens humains conclue avec la société AVRIL SCA

Personnes concernées

- AVRIL SCA en tant qu'actionnaire dans le capital de SOPROL.
- LESIEUR CRISTAL S.A. en tant que filiale de la société OLEOSUD, filiale de SOPROL.

Nature et objet de la convention

Cette convention signée le 1er juin 2017, a pour objet de la refacturation de la mise à disposition de moyens humains « Mme Meriem BOUHAMDJ » pour le compte d'Avril SCA.

Conditions et modalités de rémunération

- Cette convention prévoit la rémunération de la mise à disposition des moyens humains en fonction des charges réelles engagées par LESIEUR CRISTAL S.A. en faveur de la société Avril SCA.
- Au cours de l'exercice 2018, la société LESIEUR CRISTAL S.A. a enregistré un produit de KMAD 1.279 au titre de cette convention.
- Le solde de la créance au 31 décembre 2018 s'élève à KMAD 362.



- Au titre de cette convention, LESIEUR CRISTAL S.A. a encaissé un montant de KMAD 1.199 au cours de l'exercice 2018.

2.2 Convention de mise à disposition de moyens humains conclue avec la société Avril Service.

Personne concernée

- AVRIL Service en tant que filiale d'Avril SCA.
- LESIEUR CRISTAL S.A. en tant que filiale de la société OLEOSUD, elle-même filiale d'Avril SCA.

Nature et objet de la convention

Cette convention, signée le 17 Janvier 2017, a pour objet la refacturation de la mise à disposition de moyens humains « Mme EL MORJANE » pour le compte d'Avril Service.

Conditions et modalités de rémunération

- Cette convention prévoit la rémunération de la mise à disposition des moyens humains en fonction des charges réelles engagées par LESIEUR CRISTAL S.A. en faveur de la société Avril Service.
- Au cours de l'exercice 2018, la société LESIEUR CRISTAL S.A. a enregistré un produit de KMAD 859 au titre de cette convention.
- Le solde de la créance s'élève à KMAD 320 au 31 décembre 2018.
- Au titre de cette convention, LESIEUR CRISTAL S.A. a encaissé un montant de KMAD 756 au cours de l'exercice 2018.

2.3 Convention de mise à disposition de moyens humains et logistiques avec GIOM

Personne concernée

GIOM, groupement d'intérêt économique dont LESIEUR CRISTAL S.A. est membre.

Nature et objet de la convention

Cette convention a pour objet la refacturation de la mise à disposition de moyens humains, techniques et logistiques pour le compte de GIOM.

Conditions et modalités de rémunération

- Cette convention prévoit la rémunération de la mise à disposition des moyens humains, techniques et agricoles en fonction des charges réelles engagées par LESIEUR CRISTAL S.A. en faveur de GIOM et la rémunération de l'assistance technique des agriculteurs par GIOM à LESIEUR CRISTAL S.A. pour un montant de 300 Dh par tonne réceptionnée.
- Au cours de l'exercice 2018, la société LESIEUR CRISTAL S.A. a enregistré un produit de KMAD 3.739 au titre de cette convention.
- Le solde de la créance vis-vis de GIOM dans les comptes de LESIEUR CRISTAL S.A. s'élève à KMAD 2.178 au 31 décembre 2018.
- Au titre de cette convention, LESIEUR CRISTAL S.A. a encaissé un montant de KMAD 3.631 au cours de l'exercice 2018.

2.4 Convention de refacturation de support technique avec GIOM

Personne concernée

GIOM, groupement d'intérêt économique dont LESIEUR CRISTAL S.A. est membre.

Nature et objet de la convention

Cette convention a pour objet la refacturation de l'assistance technique de support et de développement de la production oléagineuse des agriculteurs par GIOM à LESIEUR CRISTAL S.A.

Conditions et modalités de rémunération

- Au cours de l'exercice 2018, la société LESIEUR CRISTAL S.A. a enregistré une charge de KMAD 3.195 au titre de cette convention.
- Le solde de la dette vis-à-vis de GIOM dans les comptes de LESIEUR CRISTAL S.A. s'élève à KMAD 3.834 au 31 décembre 2018.
- Au titre de cette convention, LESIEUR CRISTAL S.A. a décaissé un montant de KMAD 2.461 au cours de l'exercice 2018.

2.5 Convention de rémunération de gestion conclue avec la société AVRIL.

Personnes concernées

- AVRIL SCA en tant qu'actionnaire dans le capital de SOPROL.
- LESIEUR CRISTAL S.A. en tant que filiale de la société OLEOSUD, filiale de SOPROL.

Nature et objet de la convention

Cette convention prévoit la rémunération des prestations d'assistance techniques fournies à LESIEUR CRISTAL S.A. par Avril dans les domaines suivants :

- Orientations stratégiques à la Direction Générale de LESIEUR CRISTAL S.A. ;
- Financier, audit, comptabilité et contrôle de gestion ;
- Juridique, fiscale et assurance ;
- Industriel
- De prestations ingénieurs ;
- De marketing et recherche et développement ;
- De coordination commerciale et export ;
- Des systèmes d'information.

Conditions et modalités de rémunération

- La rémunération est fixée à K€ 1.280 par an suite à l'avenant signé en 2014.
- La rémunération comptabilisée en charges en 2018, s'élève à KMAD 14.080 hors taxes.
- Le solde des rémunérations dû par LESIEUR CRISTAL S.A. à Avril SCA s'élève à KMAD 14.080 au 31 décembre 2018.
- Au titre de cette convention, LESIEUR CRISTAL S.A. a décaissé un montant de KMAD 19.572 au cours de l'exercice 2018.

2.6 Convention de mise à disposition de personnel avec la société AVRIL Pôle Végétal (AVRIL PV)

Personne concernée

- AVRIL PV en tant qu'actionnaire dans le capital de SOPROL.
- LESIEUR CRISTAL S.A. en tant que filiale de la société OLEOSUD, filiale de SOPROL.



Nature et objet de la convention

Cette convention prévoit la refacturation de la mise à disposition de personnel « Luc CHEREIL DELARIVIERE » à LESIEUR CRISTAL S.A.

Luc CHEREIL DELARIVIERE est en charge des prestations suivantes :

- Direction du contrôle de gestion : animation des équipes de la Direction du Contrôle de Gestion, en veillant à la formation et l'évolution des collaborateurs ainsi qu'à leur bonne intégration au sein des équipes financières ;
- Animation du processus budgétaire, participation aux réunions de cadrage, contrôle du respect des procédures budgétaires du PV et de SOFIPROTEOL ;
- Reporting de gestion : garantie de la fiabilité des états de reporting de gestion, de leur transmission dans les délais à la Direction Générale et au PV, évolution des outils des procédures de gestion, participation aux réunions d'arrêtés mensuels et rédaction d'un commentaire mensuel d'activité pour la Direction générale ;
- Contrôle financier ;
- Consolidation et normes comptables : contrôle du respect des procédures de consolidation Groupe.

Conditions et modalités de rémunération

La rémunération comptabilisée en charges au cours de l'exercice 2018, s'élève à KMAD 1.000 hors taxes.

Le solde dû par LESIEUR CRISTAL S.A. à Avril PV s'élève à KMAD 1.000 au 31 décembre 2018.

Au titre de cette convention, LESIEUR CRISTAL S.A. a décaissé un montant de KMAD 2.271 au cours de l'exercice 2018.

2.7 Convention de rémunération de la filière condiments avec la société LESIEUR France

Personne concernée

- LESIEUR France en tant qu'actionnaire dans le capital de SOPROL.
- LESIEUR CRISTAL S.A. en tant que filiale de la société OLEOSUD, filiale de SOPROL.

Nature et objet de la convention

Cette convention prévoit la refacturation des frais supportés par LESIEUR CRISTAL S.A. à LESIEUR France en matière de :

- Participation à la marge sur condiments.
- Honoraires de destruction des condiments.
- Refacturation de la quote-part de 50% des frais Marketing sur condiments.
- Refacturation coopération internationale « Carrefour »

Conditions et modalités de rémunération

Au titre de cette convention, LESIEUR CRISTAL S.A. a enregistré dans ses comptes au 31 décembre 2018 :

Convention	Charge	Produit	Dette	Créance	Montant Encaissé/décaissé
Participation à la marge sur condiments			963		0
Honoraires de destruction des condiments				1 980	0
Refacturation de la quote-part des frais Marketing sur condiments		270		5 591	0
Refacturation coopération internationale « Carrefour »	985		3 087		0

2.8 Conventions d'avances en compte courant avec des sociétés filiales de LESIEUR CRISTAL S.A.

Nature et objet de la convention

Ces conventions prévoient la rémunération des avances en compte courant entre LESIEUR CRISTAL S.A. et ses filiales.

Conditions et modalités de rémunération

- Les avances sont rémunérées au taux annuel de 4,5% HT.
- Au titre de l'exercice 2018, les avances en compte courant, ainsi que les charges et produits d'intérêts y afférentes se détaillent comme suit (chiffres en KMAD) :

Filiales	Solde créditeur au 31/12/2018	Charges d'intérêts (HT)	Solde débiteur au 31/12/2018	Produits d'intérêts (HT)	Montant encaissé	Montant décaissé
HAY EL HABAIB	16 920	737			200	731
SHOM	10 517	463			0	41
HGMO	1 149	51			0	24
OLEOR	33 564	1 478			0	21
FIREAL	24 603	1 085			400	515
POSAMA	1 533	0			0	0
INDUSALIM	8 490	119		105	85 105	85 550
SOPROTA			21 728	955	0	117
SIKAF			3 749	171	0	114
YAM			209	9	0	26
ASTRA			792	33	67	145
Société d'Exploitation de l'Olive			44 509	1818	55 397	42 662
Les Domaines Jawhara			48 618	1961	22 675	21 987
OLIVCO			35 602	1327	100	24 550
GIOM			25 917	948	0	5 500
Lesieur Cristal INC			2 595	114	28	0



2.9 Convention de mise à disposition de dépôts par la société HAY EL HABAIB à LESIEUR CRISTAL S.A.

Personne concernée

HAY EL HABAIB en tant que filiale de la société LESIEUR CRISTAL S.A.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur la mise à disposition du dépôt à Tanger par la société HAY EL HABAIB au profit de LESIEUR CRISTAL S.A.

Conditions et modalités de rémunération

- Cette mise à disposition a généré des charges pour LESIEUR CRISTAL S.A. titre de l'exercice 2018 de KMAD 830 pour le dépôt de Tanger.
- Aucun montant n'a été décaissé par LESIEUR CRISTAL S.A. au titre de cette convention au 31 décembre 2018.

Casablanca, le 21 mars 2019-08-06

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

FIDAROC GRANT THORNTON



Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé



Faïçal MEKOUAR
Associé

ANNEXE COMPTABLE

PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes de la période allant du 01/01/2018 au 31/12/2018 ont été élaborés et présentés conformément aux règles et normes comptables marocaines.

IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS

Il s'agit des charges de marketing et de publicité à répartir sur trois ans, comme suit :

- Film publicitaire TAOUS Shampoing.
- Projet informatique Mosaik.
- Projet Ourika.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Brevets marques, droits & valeurs similaires

Ce poste comprend la marque Olor et des logiciels acquis et amortis sur une durée de trois ans.

Aucun amortissement ou provision pour dépréciation n'a été pratiqué sur la marque Olor.

Fonds Commercial

Ce poste correspond aux fonds de commerce apportés par les sociétés Sepo et Cristal dans le cadre des opérations de fusions-absorptions.

Une provision pour dépréciation de l'ordre de 21 902 480 Dhs associée à ce poste a été constatée pour prévenir le risque de perte de valeur relatif au fond de commerce Sepo.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

A l'exception des immobilisations apportées lors des fusions-absorptions de Sepo et Cristal, les immobilisations corporelles figurent à leur valeur d'acquisition, diminuées des amortissements cumulés, calculés sur la durée de vie estimée des actifs concernés.

Les dépréciations des immobilisations corporelles ont été constatées sous forme d'amortissement calculé selon les modes et durées suivants :

	Durée de Vie	Mode
. Constructions	10 à 20	Linéaire
. Matériel & Outillage	5 à 10	Dégressif & Linéaire
. Agencements	5 à 10	Dégressif & Linéaire
. Matériel de Transport	3 à 4	Dégressif & Linéaire
. Mobilier	5 à 10	Dégressif & Linéaire
. Matériel de Bureau	5 à 10	Dégressif & Linéaire



S'agissant des immobilisations apportées lors des fusions-absorptions des sociétés Sepo et Cristal, celles-ci figurent au bilan à leur valeur d'apport diminuée des amortissements cumulés, calculés sur une durée de trois ans. Ces immobilisations ont été totalement amorties au 31 décembre 1996.

Conformément à la loi des finances pour 1994, la société pratique pour certains biens acquis à l'état neuf à compter de 1994 un amortissement dérogatoire inscrit en résultat non courant dont la contrepartie figure au passif sous la rubrique « provisions réglementées ».

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participations ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués à leur valeur d'acquisition.

Les provisions pour dépréciation sont déterminées par référence à l'évolution de l'actif net de la filiale et du fait de risques économiques réels.

Les avances ou prêts à plus d'un an à l'origine figurent pour leur valeur historique.

Les dépréciations sont déterminées par référence au même principe que celui décrit ci-dessus pour les titres de participation.

STOCKS

Les stocks de produits finis sont calculés au coût complet.

La valorisation des stocks est effectuée au coût moyen pondéré calculé mensuellement en tenant compte du stock initial.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée lorsque la valeur de réalisation du stock est inférieure au coût de production ou d'acquisition des produits.

La valeur de réalisation est égale au prix du marché à la vente diminué des frais restant à supporter.

S'agissant des pièces de rechange, la partie du stock inutile déterminée par un recensement exhaustif, ainsi que la partie n'ayant pas été mouvementée depuis plus de 7 ans, sont dépréciées selon les critères qui suivent :

Catégorie du stock	Taux de dépréciation
Stock inutile:	100 %
Stocks utiles :	
- non mouvementé depuis plus de 7 ans	70 %
- non mouvementés depuis moins de 7 ans	0 %

CRÉANCES ET DETTES

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

En outre, les créances clients sont soumises à une provision forfaitaire déterminée en fonction de leur âge selon les modalités suivantes :

• Age > ou égale à 6 mois	50 %
• Age > ou égale à 1 an	100%

CONGÉS PAYÉS

Les droits aux congés payés acquis et non encore pris, détaillés par personne, sont constatés en charges à payer.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La société adhère, par paiement des cotisations, à la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite qui assure le service des rentes de la retraite.

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

En matière de TVA, la société a opté pour le régime des débits. Les ventes d'huile brute, d'huile raffinée et les tourteaux sont soumises à la TVA au taux de 10 %, le savon à 7 % et les autres produits sont soumis au taux de 20 %.

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Constitués principalement à des placements de trésorerie en Sicav « Capital garantie » à court terme.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS (EN KDH)

Les mouvements des immobilisations de l'exercice ont été les suivants :

	Immobilisations en non valeur	Immobilisations incorporelles	Immobilisations Corporelles	Immobilisations Financières
Au 31/12/2017	27 620	123 251	1 961 680	501 032
Augmentations	-	25	131 370	76
Diminutions	11 791		62 651	13
Au 31/12/2018	15 828	123 277	2 030 400	501 095

Les mouvements des amortissements au cours de l'exercice ont été les suivants :

	Immobilisations en non valeur	Immobilisations incorporelles	Immobilisations Corporelles
Au 31/12/2017	12 086	35 976	1 509 685
Augmentations	6 685	661	63 694
Diminutions	11 791		1 663
Au 31/12/2018	6 979	36 638	1 571 716

PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS (EN KDH)

Date de cession	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette	Produit de cession	Plus Values	Moins Values
31/12/2018	233100	428	428	0	153	153	-
31/12/2018	234000	1 235	1 235	0	615	615	-
31/12/2018	251000	10	0	10	14 000	13 990	-

TABLEAU DES PROVISIONS

Le détail des mouvements de l'exercice a été le suivant (kdh) :

	Au 31/12/17	Augmentation	Diminution	Au 31/12/18
. Prou. dépréciation actifs immobilisé	119 848	6 759	1 454	125 153
. Provisions réglementées	113 521	21 280	16 723	118 079
. Provision durable pour risques et charges	39 161	13 237	32 525	19 872
. Provision pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	171 238	19 968	9 227	181 979
. Autres provision pour risques et charges momentanés.	25 625	2 404	5 073	22 956
Total Général	469 393	63 648	65 002	468 041

TABLEAU DES CRÉANCES

CRÉANCES (Kdh)

	Montant Brut	A Moins d'un An	A plus d'un An
ACTIF IMMOBILISÉ	10 121	-	10 121
. Prêts immobilisés	7 391	-	7 391
. Autres créances Financières	2 729	-	2 729
ACTIF CIRCULANT	1 292 546	514 537	333 558
. Fournisseurs Débiteurs et Avances	13 320	13 320	-
. Clients et Comptes Rattachés	873 460	720 240	153 219
. Autres Créances	387 298	206 958	180 338
. Comptes de régularisation actif	18 465	18 465	-
Total	1 302 667	958 987	343 679

TABLEAU DES DETTES

DETTES (Kdh)

	Montant Brut	A Moins d'un An	A plus d'un An
. Fournisseurs et Comptes Rattachés	1 276 395	1 276 395	-
. Clients Créiteurs et Avances et acomptes	4 631	4 631	-
. Dettes Fiscales et Sociales	65 742	65 742	-
. Autres Dettes	128 770	128 770	-
. Comptes de régularisation passif	1 394	1 394	-
Total	1 476 936	1 476 936	-

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

TIERS CRÉDITEURS OU TIERS DÉBITEURS	Montant couvert	Nature	Date et lieu	Objet
. Sûretés données				
- Hypothèques sur prêts immobiliers	1170 000,00	2	1990 à 1996 casa	Données par les bénéficiaires

Engagements financiers reçus ou donnés hors opérations de crédit bail

ENGAGEMENTS DONNÉS (Kdh)

. Avals et Cautions	355 059
. Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires	225 089
. Autres engagements donnés ⁽¹⁾	1 618 084
Total	2 198 232

ENGAGEMENTS REÇUS (Kdh)

. Avals et Cautions	-
. Autres engagements reçus ⁽²⁾	269 941
Total	269 941

(1) Couvertures à terme en devise, soit :

* 134 865 299,55 \$ au cours moyen de 9,3997 soit 1 267 690 013,30 Dhs.

* 3 516 288,00 € au cours moyen de 11,0819 soit 38 967 244,84 Dhs.

Positions ouvertes en devise, soit :

* 32 557 362,00 \$ au cours moyen de 9,5655 soit 311 427 446,21 Dhs.

(2) Couvertures à terme en devise, soit :

* 22 876 251,06 \$ au cours moyen de 9,5954 soit 219 507 448,06 Dhs.

* 4 572 436,84 € au cours moyen de 11,0300 soit 50 433 921,10 Dhs.

ÉTAT DE RÉPARTITION DE CAPITAL

Le capital social est composé de 27 631 510 actions d'une valeur minimale de 10 dirhams chacun.

Projet de résolutions soumises au vote des actionnaires

Exercice 2018

Première résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2018 tels qu'ils sont présentés, se soldant par un bénéfice net comptable de 118 022 663,46 dirhams.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Deuxième résolution

En conséquence de l'adoption de la résolution ci-dessus, l'Assemblée générale donne aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2018.

Troisième résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17.95 telle qu'elle a été modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12, approuve les opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale approuve l'affectation suivante des résultats :

Bénéfice net comptable	118 022 663,46 DH
Report à nouveau sur exercice antérieur	206 704 428,43 DH

Solde	324 727 091,89 DH
Dividendes proposés	(-) 96 710 285,00 DH

Solde	228 016 806,89 DH

Elle décide, en conséquence, de distribuer un dividende de 96 710 285,00 dirhams, soit 3,50 dirhams par action et d'affecter au report à nouveau le solde non distribué soit 228 016 806,89 dirhams.

Mis en paiement à compter du 03 juillet 2019 selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

Cinquième résolution

L'Assemblée générale prend acte de la démission de son mandat d'administrateur de Monsieur Hicham BELMRAH et lui donne quitus plein, entier et définitif pour sa gestion d'administrateur.

Sixième résolution

L'Assemblée générale prend acte de la démission de son mandat d'administrateur de Monsieur Mohamed Ramsès ARROUB et lui donne quitus plein, entier et définitif pour sa gestion d'administrateur.

Septième résolution

L'Assemblée générale prend acte de la démission de son mandat d'administrateur de Monsieur Lotfi BOUJENDAR et lui donne quitus plein, entier et définitif pour sa gestion d'administrateur.

Huitième résolution

L'Assemblée générale prend acte de la démission de son mandat d'administrateur de Monsieur Ali HARRAJ et lui donne quitus plein, entier et définitif pour sa gestion d'administrateur.

Neuvième résolution

L'Assemblée générale prend acte de la démission de son mandat d'administrateur de Monsieur Yves DELAINE et lui donne quitus plein, entier et définitif pour sa gestion d'administrateur.

Dixième résolution

L'Assemblée générale ratifie la cooptation en qualité d'administrateur de la société MAMDA-MCMA représentée par Monsieur Hicham BELMRAH pour une durée statutaire de six années, soit jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024.

Onzième résolution

L'Assemblée générale ratifie la cooptation en qualité d'administrateur de la société Wafa ASSURANCE représentée par Monsieur Mohamed Ramsès ARROUB pour une durée statutaire de six années, soit jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024.

Douzième résolution

L'Assemblée générale ratifie la cooptation en qualité d'administrateur de la société CAISSE MAROCAINE DES RETRAITES représentée par Monsieur Lotfi BOUJENDAR pour une durée statutaire de six années, soit jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024.

Treizième résolution

L'Assemblée générale ratifie la cooptation en qualité d'administrateur de Monsieur Arnaud ROUSSEAU pour une durée statutaire de six années, soit jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024.

Quatorzième résolution

L'Assemblée générale nomme en qualité d'administrateur, la CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE représentée par Monsieur Khalid CHEDDADI pour une durée statutaire de six années. Son mandat viendra à expiration à la date de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

Quinzième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de la société OLEOSUD représentée par Monsieur Philippe DHAMELINCOURT pour une durée statutaire de six années.

Son mandat viendra à expiration à la date de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

Seizième résolution

L'Assemblée générale prend acte que Monsieur Stephane YRLES est dorénavant le représentant permanent de la société LESIEUR au sein du Conseil d'Administration.

Dix-septième résolution

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales.



COMPTES CONSOLIDÉS

ACTIF

	En millions de dirhams	
ACTIF	31-DÉC-18	31-DÉC-17
Goodwill	109	159
Immobilisations incorporelles, net	102	49
Immobilisations corporelles, net	872	825
Actifs biologiques	90	82
Immeubles de placement, net	4	4
Participations dans les entreprises associées	27	32
Autres actifs financiers	28	27
- Prêts et créances, net	7	6
- Actifs financiers disponibles à la vente	21	21
Autres débiteurs non courants	94	94
Impôts différés actifs	18	18
ACTIF NON COURANT	1 344	1 290
Autres actifs financiers	95	18
- Instruments financiers dérivés	89	11
- Prêts et créances et placements, net	6	6
Stocks et en-cours, net	781	852
Créances clients, net	803	651
Autres débiteurs courants, net	264	344
Trésorerie et équivalent de trésorerie	412	255
ACTIF COURANT	2 355	2 119
TOTAL ACTIF	3 698	3 409



COMPTES CONSOLIDÉS

PASSIF

	En millions de dirhams	
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	31-DÉC-18	31-DÉC-17
Capital	276	276
Réserves	1 262	1 213
Ecart de conversion	-11	-8
Résultat net part du groupe	89	194
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE	1 616	1 675
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	1 616	1 675
Prouvisions	47	15
Avantages du personnel	225	220
Dettes d'impôts sur les sociétés	12	12
Impôts différés Passifs	109	90
PASSIF NON COURANT	393	337
Prouvisions		
Dettes financières courantes	165	135
- Instruments financiers dérivés	80	54
- Dettes envers les établissements de crédit	85	81
Dettes fournisseurs courantes	1 328	1 080
Autres créanciers courants	197	184
PASSIF COURANT	1 690	1 398
TOTAL PASSIF	2 082	1 735
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	3 698	3 409



COMPTES CONSOLIDÉS

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	En millions de dirhams	
	31-DÉC-18	31-DÉC-17
Chiffre d'affaires	4 298	4 583
Autres produits de l'activité	-11	-19
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	4 287	4 563
Achats	-3 340	-3 607
Autres charges externes	-335	-354
Frais de personnel	-239	-238
Impôts et taxes	-6	2
Amortissements et provisions d'exploitation	-90	-73
Autres produits et charges d'exploitation nets	15	5
CHARGES D'EXPLOITATION COURANTES	-3 997	-4 265
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	290	298
Cessions d'actifs	13	1
Cessions des filiales et participations	0	-
Autres produits et charges d'exploitation non courants	-105	-21
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	-91	-20
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	199	278
Produits d'intérêts	4	13
Charges d'intérêts	-18	-5
Résultats sur instruments financiers	1	5
Autres produits et charges financiers	-5	-5
RÉSULTAT FINANCIER	-18	8
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	181	286
Impôts sur les bénéfices	-91	-93
Impôts différés	-1	-1
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	89	192
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	0	1
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	89	194
Résultat net des activités abandonnées		
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	89	194
DONT INTÉRÊTS MINORITAIRES		
DONT RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	89	194
RÉSULTAT NET PAR ACTION EN DIRHAMS		
- de base	3	7
- dilué	3	7

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTAT DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	En millions de dirhams	
	31-DÉC.-18	31-DÉC.-17
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	89	194
Ecart de conversion des activités à l'étranger	0	-3
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie	5	-22
Ecart actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies	2	23
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global	-3	0
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL NETS D'IMPÔTS	5	-2
RESULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNEE	94	192
Dont Intérêts minoritaires		
Dont Résultat global net - Part du Groupe	94	192



COMPTES CONSOLIDÉS

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En millions de dirhams							
EN MILLIONS DE DIRHAMS	CAPITAL	RÉSERVES NON DISTRIBUÉS	RÉSERVES DE CONVERSION	RÉSERVES DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE	TOTAL CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	INTÉRÊT MINORITAIRE	TOTAL CAPITAUX PROPRES
AU 1^{ER} JANVIER 2017	276	1 345	-4	5	1 622	0	1 622
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur					0	-	0
MONTANTS RETRAITÉS À L'OUVERTURE	276	1 345	-4	5	1 622	0	1 622
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	194	-	-	194	-	194
Var. nette de juste valeur des instruments financiers	-	-	-	-15	-15	-	-15
Pertes et profits de conversion	-	-	-3	-	-3	-	-3
Variation de juste valeur écarts actuariels		16	-	-	16	-	16
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNÉE	-	210	-3	-15	192	0	192
Dividendes distribués	-	-138	-	-	-138	-	-138
Autres variations	-	-1	-	-	-1	-	-1
TOTAL DES TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES	-	-139	-	-	-139	0	-139
AU 31 DÉCEMBRE 2017	276	1 416	-7	-10	1 675	0	1 675
AU 1^{ER} JANVIER 2018	276	1 416	-7	-10	1 675	-	1 675
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur		-13			-13	-	-13
MONTANTS RETRAITÉS À L'OUVERTURE	276	1 403	-7	-10	1 662	0	1 662
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	89	-	-	89	-	89
Var. nette de juste valeur des instruments financiers	-	-	-	4	4	-	4
Pertes et profits de conversion	-	-	-3	-	-3	-	-3
Variation de juste valeur écarts actuariels		2	-	-	2	-	2
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNÉE	-	91	-3	4	92	0	92
Dividendes distribués	-	-138	-	-	-138	-	-138
Autres variations	-	1	-	-	1	-	1
TOTAL DES TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES	-	-137	-	-	-137	0	-137
AU 31 DÉCEMBRE 2018	276	1 356	-10	-6	1 616	0	1 616

COMPTES CONSOLIDÉS

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

	En millions de dirhams	
	31-DÉC-18	31-DÉC-17
Résultat net de l'ensemble consolidé	89	194
AJUSTEMENTS POUR:		
Résultats des sociétés mises en équivalence	0	-1
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	96	83
Profits / pertes de réévaluation (juste valeur)	-56	50
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-13	-1
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	116	325
Elimination de la charge (produit) d'impôts	91	93
Elimination du coût de l'endettement financier net	18	5
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET IMPÔT	225	423
Incidence de la variation du BFR	270	-260
Impôts payés	-95	-93
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	400	69
Incidence des variations de périmètre	-	-204
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-102	-118
Variation des autres actifs financiers	0	2
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1	1
Cessions d'actifs financiers	14	-
Dividendes reçus	1	-
Intérêts financiers versés	-18	-5
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-104	-323
Remboursement d'emprunts	-	-5
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	-138	-138
Variation de comptes courants associés	-6	30
Autres flux liés aux opérations de financement	-	-2
FLUX NET DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-144	-115
Incidence de la variation des taux de change	-	-
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	152	-369
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	174	543
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	327	174
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	152	-369

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Lesieur Cristal est une société anonyme de droit marocain, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales au Maroc. La société a son siège social au 1, Rue du Caporal Corbi, Roches Noires – Casablanca et est cotée à la Bourse de Casablanca au 1er compartiment.

Le Groupe Lesieur Cristal est spécialisé dans le secteur des corps gras (huiles alimentaires et margarines).

Les comptes et informations sont présentés en millions de dirhams Marocains (MDH), sauf les informations par action qui sont présentées en dirhams.

NOTE 2. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS

Au cours de l'exercice 2018, le périmètre du Groupe Lesieur Cristal n'a pas connu de variations par rapport au 31 décembre 2017.

NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.2 de la circulaire n°07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 15 juillet 2009, les états financiers consolidés du Groupe Lesieur Cristal sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 Décembre 2018 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Le Groupe suit régulièrement les dernières publications de l'IASB et de l'IFRIC.

NOTE 4. NOUVELLES NORMES ET INTERPRETATIONS

4.1. Entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

Cette note présente les effets de l'application des normes IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » et IFRS 9 « Instruments financiers » dont l'application est devenue obligatoire au 1^{er} janvier 2018.

IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » :

• Champ d'application

La norme IFRS 15 traite de la comptabilisation du chiffre d'affaires relatif aux contrats conclus avec des clients à l'exception des contrats qui relèvent de normes spécifiques : les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers.

Cartographie du chiffre d'affaires

Les catégories homogènes de chiffre d'affaires du Groupe se présentent comme suit :

- Ventes indirectes : Grossistes + Demi-grossistes,
- Ventes directes,
- Grandes et Moyennes Surfaces (GMS),
- Marchés,
- Coopératives et écomats,
- Distributeurs,
- CHR,
- Export,
- Industriel.

L'essentiel du chiffre d'affaires étant réalisé avec les grossistes et demi-grossistes.

• Application de la procédure IFRS 15 au Groupe

- Identification des principaux contrats avec les clients

Seuls les contrats avec les clients suivants sont matérialisés par écrit :

- Grandes et moyennes surfaces,
- B to B,
- Appels d'offres.

Les relations commerciales avec les autres clients sont gérées par les pratiques commerciales habituelles.

Tous les contrats, écrits ou implicites, ont un caractère exécutoire puisqu'ils créent des droits et obligations juridiquement exécutoires entre le Groupe Lesieur Cristal et ses clients.



- Identification des obligations de performance du Groupe

Les obligations de performance du Groupe sont clairement identifiées. Elles consistent en la fourniture de produits promis aux clients. C'est une obligation ponctuelle qui s'éteint une fois le client prend contrôle des produits.

Le Groupe n'agit aucunement en tant qu'agent pour autrui puisque son obligation de performance est de fournir lui-même les produits promis aux clients.

Par ailleurs, les pratiques commerciales actuelles du Groupe ne comportent aucune option d'achat de produits additionnels à un prix avantageux. L'obligation de performance se limite donc aux seuls produits que le client s'est fermement engagé à acheter.

- Détermination du prix de transaction

Le prix de chaque transaction conclu par le Groupe correspond au montant de la rémunération auquel il s'attend à avoir droit, en échange des produits fournis aux clients.

A ce sujet, il est important de préciser :

- L'absence de toute composante optionnelle dans les contrats et pratiques commerciales actuelles du Groupe,
- Le Groupe n'accorde pas à ses clients un financement ou un délai de paiement dépassant les 12 mois.

Par ailleurs, les contreparties variables pratiquées par le Groupe consistent en une variété de remises et de ristournes comme la RFM (remise de fin de mois), la RFA pour les GMS et les remises financières. Toutes ces formes de contrepartie variable font l'objet à la fin de chaque mois d'une évaluation selon l'estimation la plus probable qui est incluse dans l'évaluation du prix de vente comptabilisé.

- Allocation du prix de transaction aux obligations de performance

Les prix contractuels des produits fournis ne sont pas de nature globale ou forfaitaire, l'allocation du prix de transaction n'est donc pas applicable au Groupe.

- Comptabilisation du chiffre d'affaires

Selon la norme IFRS 15, la comptabilisation des produits provenant de contrats avec les clients doit traduire le transfert à un client du contrôle des produits.

Pour le Groupe, la comptabilisation de ces revenus se fait à l'expédition des produits en destination des clients.

COMPTES CONSOLIDÉS

En principe, le transfert du contrôle des produits n'est définitif qu'au moment de la livraison et l'acceptation par le client.

Toutefois, le délai général d'expédition ne dépasse pas 24H et 48H au plus tard. Par conséquent, le retraitement du chiffre d'affaires pour tenir compte du moment de livraison n'est pas matériel sachant que sur le plan opérationnel, c'est impraticable.

Le mode de reconnaissance du chiffre d'affaires est conforme aux dispositions d'IFRS 15. En conséquence, la norme n'a aucune incidence ni sur la situation nette ni sur le résultat à l'ouverture de l'exercice 2018.

IFRS 9 « Instruments financiers » :

• Champ d'application

La grande innovation de cette norme, qui touche en premier lieu les établissements de crédit, concerne la dépréciation des instruments financiers. L'élément déclencheur de cette dépréciation sera fondé non plus sur les pertes avérées, mais plutôt sur les pertes attendues. Ce changement de modèle induit de nouvelles règles de provisionnement et de comptabilisation des pertes attendues, et ce dès l'initiation de crédit.

L'autre sujet majeur introduit par la norme IFRS 9 concerne la classification et évaluation des instruments financiers. En effet, la classification des actifs financiers en norme IFRS 9 prend en compte le modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif. Enfin, la norme IFRS 9 apporte des modifications mineures à la comptabilité de couverture.

• Classement des actifs financiers

Pour le Group, aucun impact significatif n'a été identifié. Toutefois, un changement mineur sera considéré dans le traitement actuel des actifs financiers disponibles à la vente :

- Ces actifs seront reclassés en Actifs financiers à la juste valeur par résultat,
- La variation de la juste valeur de ces actifs sera comptabilisée désormais en résultat alors qu'elle était en autres éléments du résultat global sous l'ancienne norme.

• Dépréciation

Les règles actuelles de provisionnement des créances clients sont rigoureuses. En effet, elles sont basées sur des règles statistiques ajustées des décisions de la commission spéciale d'analyse et de suivi des créances clients.

L'analyse du chiffre d'affaires et des pertes sur les créances clients pendant les 5 dernières années (2013-2017) a fait ressortir un taux de défaut moyen à l'initiation de 0,1%. Il en ressort un impact non significatif pour le groupe Lesieur Cristal. Par contre, il y a lieu de maintenir la provision statistique appliquée dans les comptes sociaux.



• **Comptabilité de couverture**

La principale modification applicable au Groupe au sujet de la comptabilité de couverture est la modification de la comptabilisation de la valeur temps des options.

D'après IFRS 9, la valeur temps payée doit figurer dans les autres éléments du résultat global (OCI) pendant le temps précédant la transaction future attendue. Lorsque l'achat du sous-jacent a lieu, la valeur temps initiale de l'option est sortie de l'OCI pour être incorporée dans la valeur d'entrée du sous-jacent (stock en l'occurrence).

4.2. Entrée en vigueur au 1er janvier 2019

IFRS 16 « Contrats de location »

La norme IFRS 16 – Contrats de location, qui remplace la norme IAS 17 et les interprétations liées, entrera en vigueur au 1er janvier 2019 avec une application anticipée possible. Elle prévoit un principe unique de comptabilisation des contrats de location pour les preneurs avec la comptabilisation d'un actif et d'un passif pour la plupart des contrats et non plus uniquement pour les contrats de location financement.

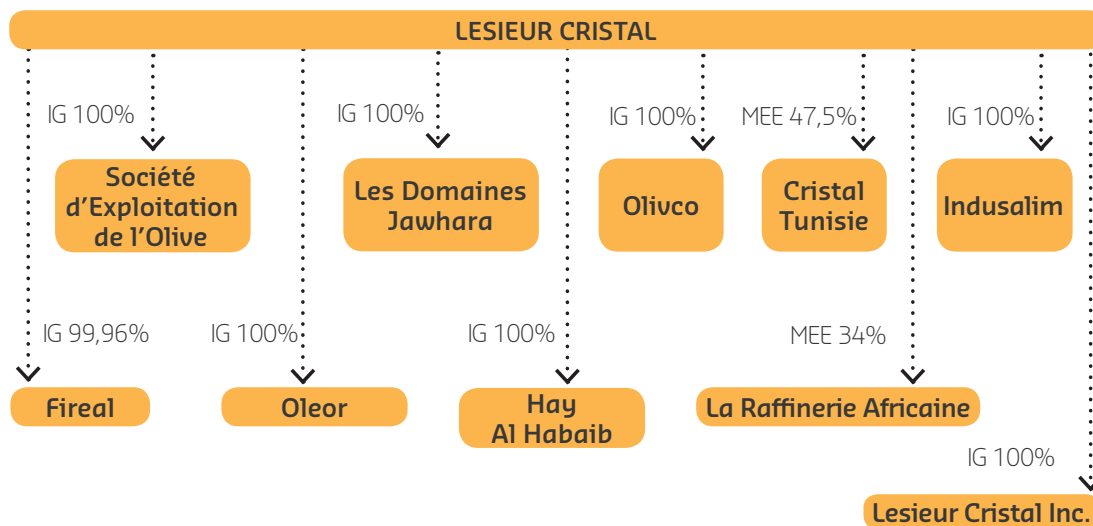
L'étude d'impact de la mise en place de cette nouvelle norme est en cours de préparation par le groupe.

IFRIC 23 : « Incertitude relative aux traitements fiscaux – Impôt sur les sociétés »

IFRIC 23 s'applique à toutes les situations où il existe une incertitude sur le traitement acceptable au regard de la législation fiscale en matière d'impôts sur le résultat, même en l'absence de contrôle ou de notification. L'application d'IFRIC 23 est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

L'étude d'impact de la mise en place de cette nouvelle interprétation est en cours de préparation par le groupe.

NOTE 5. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DECEMBRE 2018



NOTE 6. PRINCIPAUX IMPACTS DES RETRAITEMENTS IFRS

Le résultat consolidé IFRS au 31 décembre 2018 du Groupe Lesieur Cristal est impacté par les principaux retraitements suivants :

IAS 37 : Provisions : -12.9 MDH.

Cet impact est relatif essentiellement à l'élimination des dotations et reprises des provisions ne répondant pas aux critères de comptabilisation selon les normes IFRS.

IAS 19 : Avantage du personnel : - 7.3 MDH.

Il s'agit de la constatation des avantages post emploi relatifs à la couverture médicale et aux indemnités de fin de carrière.

IAS 38 : Immobilisations en non-valeurs : +7.9 MDH.

Ce retraitement correspond à l'annulation des immobilisations incorporelles ne répondant pas aux critères de l'IAS 38.

IAS 41 : Agriculture: +11.2 MDH.

Cet impact correspond à l'évaluation à la juste valeur des actifs biologiques des filiales agricoles ; la Société d'exploitation de l'olive pour - 0,3 MDH et les Domaines Jawhara pour + 11,5 MDH.

IAS Divers : -25.2 MDH.

Il s'agit d'une part de la constatation du total des charges d'intérêt relatives au financement par voie d'affacturage bancaire de la créance TVA suite à la convention avec la DGI pour -11.3 MDH, et d'autre part de l'annulation de la reprise en social des écarts de réévaluation pour -13.9 MDH.

IAS 16 : Immobilisations Corporelles : +3.8 MDH.

Cet impact est relatif au retraitement des amortissements des immobilisations selon des durées économiques.



Building a better
working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20050 Casablanca - Maroc

Aux actionnaires
LESIEUR CRISTAL S. A.
Casablanca



47, rue Allal Ben Abdellah
Casablanca - Maroc

RESUME DU RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, de la société Lesieur Cristal S.A. et de ses filiales (Groupe Lesieur Cristal), comprenant l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2018, le compte de résultat consolidé et l'état du résultat global consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidés et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des annexes aux comptes consolidés contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MAD 1.616 millions, dont un bénéfice net consolidé de MAD 89 millions.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe LESIEUR CRISTAL constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2018 ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Casablanca, le 21 mars 2019

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG


ERNST & YOUNG
S.A.R.L.
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
Casablanca - Maroc
Tel: (212) 37 77 77 77 (212) 522 38 02 26
Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON


FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
International
47, Rue Allal Ben Abdellah - Casa
Blanche
Faïçal MEKOUAR
Associé



Siège social : 1, rue caporal Corbi,
20 300 Roches Noires - Casablanca

Tél. : (+212) 522 67 93 00

www.lesieur-cristal.ma

GROUPE **Avril**